

Animateur d'Équitation ✓



OBJECTIFS

- ✓ Assurer l'accueil des différents publics et la promotion des activités et des animations d'un établissement équestre,
- ✓ Participer à l'encadrement des activités équestres jusqu'aux premiers niveaux de compétition en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés,
- ✓ Assurer l'entretien des équidés et des infrastructures pour permettre leur utilisation en respectant les principes du bien-être animal, les règles d'hygiène et de sécurité et la réglementation en vigueur,
- ✓ Obtenir le Titre à Finalité Professionnelle Animateur d'Équitation.

PRÉ-REQUIS

- ✓ Être âgé de 16 ans minimum,
- ✓ Être titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur ;
- ✓ Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- ✓ Être titulaire de l'un des diplômes suivants délivré par la FFE :

Galop 5 de cavalier ou de pleine nature (formation sur 1 an)

Galop 3 de cavalier ou de pleine nature (formation sur 2 ans)

ENTREPRISES D'ACCUEIL

Centres équestres (labélisés écoles française d'équitation ou en cours de labélisation).

RYTHME D'ALTERNANCE

2 jours par semaine de formation

3 jours par semaine en entreprise (hors vacances scolaires), (calendrier transmis au candidat et futur employeur).



Septembre
2024

début de formation

490

heures de formation

Durée : 1 an

13

lieux de formation

Août
2025

fin de formation



CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres – 240h
- ✓ Module 2 : Maîtrise des techniques équestres – 100h
- ✓ Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80h
- ✓ Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire – 70h



HANDICAP

Contactez le référent Handicap du CFA

formation.ara@cre.ffe.com

06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet

www.centredeformation-creara.com et

www.monparcours handicap.gouv.fr

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

- ✓ Présentations théoriques interactives.
- ✓ Mise en situation pratique, à cheval et autour du cheval.
- ✓ Travaux en groupe.
- ✓ Interventions de professionnels et cavaliers de haut niveau.
- ✓ Visites d'entreprises et participation à des événements professionnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Durant la formation : évaluations formatives à l'issue des périodes définies dans le livret d'apprentissage,

Certifications finales :

La certification comporte 3 Blocs de Compétences (BC)

BC1 – Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre

BC2 – Animer et encadrer les activités équestres en sécurité

BC3- Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être

L'obtention d'un BC donne lieu à la délivrance par la FFE d'une attestation de réussite. Les UC ainsi délivrées sont acquises définitivement

Les attestations de réussite peuvent être délivrées par voie électronique.

Une attestation de suivi de formation sera délivrée en fin de formation.

APRÈS LA FORMATION

- ✓ Accès à l'emploi d'animateur d'équitation (emploi de catégorie 1 dans la convention collective du personnel des centres équestres), à titre permanent, occasionnel ou saisonnier),
- ✓ Poursuite d'études : *BPJEPS Activités Équestres (niveau 4)*

1^{ère} promotion en 2022-2023,

Indicateurs disponibles sur notre site rubrique «qui sommes nous »

(Taux de réussite, Insertion professionnelle, poursuite d'études, satisfaction)

LA REMUNERATION DES APPRENTIS



Rémunération 1 ^{re} année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 27% du SMIC 477,07 €	De 18 ans à 20 ans 43% du SMIC 759,78 €	De 21 ans à 25 ans 53% du SMIC 936,47€	26 ans et plus 100% du SMIC 1766,92 €
Rémunération 2 ^e année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 39% du SMIC 689,10 €	De 18 ans à 20 ans 51% du SMIC 901,13 €	De 21 ans à 25 ans 61% du SMIC 1077,82€	26 ans et plus 100% du SMIC 1766,92 €
Rémunération 3 ^e année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 55% du SMIC 971,81 €	De 18 ans à 20 ans 67% du SMIC 1183,84 €	De 21 ans à 25 ans 78% du SMIC 1378,20 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1766,92 €

SMIC brut au 01/01/2024

1 766,92 € /mois sur 35 heures

Soit 11,65€ / heure

- La majoration vis-à-vis de l'âge intervient le 1^{er} jour du mois suivant le jour où l'apprenti(e) atteint 18, 21 et 26 ans.
- L'apprenti(e) touche soit un pourcentage du SMIC, soit le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable

**Succession de contrats chez le même employeur
ou chez un nouvel employeur**

**La rémunération sera...
au moins égale à celle de la dernière année d'exécution du
contrat précédent lorsque le diplôme a été obtenu**



AUTRES AVANTAGES (pour apprentis)

Frais annexes (sous conditions)

- Hébergement (6 €/nuitée)
- Restauration (3 €/repas)
- Acquisition d'un 1^{er} équipement (jusqu'à 500 €)

Permis de conduire (500 €)

Pour tout(e) apprenti(e)
majeur(e)
inscrit(e) à une auto-école

Une carte d'étudiant des métiers

pour bénéficier de réductions réservées aux
étudiants

Le Pass' Région jusqu'à 25 ans
(validation auprès du CFA)

DROITS ET DEVOIRS DES APPRENTIS

<https://www.centredeformation-creara.com/devenir-apprenti>

TARIFS : (Base 6731 euros net de taxe au 14/10/2023)

Formation financée par l'OPCO de l'employeur, gratuité de la formation pour l'apprenti.

Autres statuts ou financements, nous contacter.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ Avoir transmis son dossier de candidature complet.
- ✓ Passer les tests de sélection + entretien individuel avec le responsable de formation (sur rdv individuel), contacter l'UFA,
- ✓ Délais d'accès : signature d'un contrat possible 3 mois avant le début de la formation, ou après selon le diagnostic de positionnement établi..
- ✓ Avoir trouvé un employeur pour signer un contrat d'apprentissage

Encore plus d'aides à découvrir sur

www.1jeune1solution.gouv.fr

LIEUX DE FORMATION

DEPT	UNITÉ DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE	ADRESSE	SITE	TEL ET MAIL
01	EQUITANNAZ	1607 Route de Pougny 01630 Peron	https://www.equitannaz.com/	06 72 33 79 07 equitannaz@gmail.com
01	ESPACE CHEVAL	323 St Oyen 01370 Courmangoux	https://espace-cheval.fr/	06 42 81 55 31 espace-teke@wanadoo.fr
01	Écurie Equ'AIN	1 Chem. de l'Île, 01700 Miribel	https://www.equain.fr/	06 76 84 90 70 04.78.55.23.02 equainannemette@gmail.com
03	L'ÉTRIER DE VILLETRE	349 rue de la Guette - 03310 VILLETRE	https://etrierdevillebret.wixsite.com/allier	04 70 03 66 74 (transfert sur port) aziz.ezzahir@wanadoo.fr
07	ECURIE DES ESSES	Pont Martel 07110 Montréal	https://www.facebook.com/ecuriedesesses/	06 87 10 64 19 06 07 45 15 51 ecuriedesesses@gmail.com
26	ECOLE DES ECUYERS	25 Chemin des carrières 26230 Chamaret	www.ecole-des-ecuyers.com	07 69 52 55 95 info@ecole-des-ecuyers.com
38	CENTRE EQUESTRE DE BY	Route de By 38510 Courtenay	https://centre-equestre-de-by.fr/	06 87 48 28 27 senez.veroniqueppp@gmail.com
42	EQUIT ASTREE	507 route de la Grand-Grange 42130 St Etienne le Molard	https://www.equitastree.com/	06 47 22 44 99 06 62 75 59 72 equitastree42@gmail.com
42	LAP SAINT ANDRE	1 rue du petit Lavoir 42450 Sury Le Comtal	https://www.lycee-saintandre.fr/	04 77 30 83 12 - Touche n°3 virginie.zantedeschi@cneap.fr
	et CENTRE EQUESTRE DE LA ROCHE	Lieu dit "La Roche" 42680 St Marcellin En Forez	https://www.centre-equestre-laroche.com/	infocequestredelaroche@orange.fr
63	Club Hippique Clermontois	Chemin du Grand Beaulieu 63000 CLERMONT FERRAND	https://www.club-hippique-clermontois.fr/	04 73 28 39 09 06 75 37 26 82 clubhippiqueclermontois@gmail.com
69	PONEY CLUB DE CENVES	244 rue le crochet, 69840 Cenves	http://www.poney-club-cenves.com/	06 47 89 55 83 poneyclubdecenves@gmail.com
69	INSTITUT SANDAR-LA SALLE	392, chemin de la Sablière 69760 Limonest	https://www.sandar.org/	04 78 35 11 30 catherine.lutz@cneap.fr
	et CLUB HIPPIQUE DE POLLIONNAY	Route de la Cozonière 69290 Pollionnay	https://www.clubhippiquedepollionnay.com/	06 14 67 20 53 chpollionnay@orange.fr
74	Écurie des 2 Cœurs	336 Rte de Chez Robbe, 74570 Fillière	https://www.facebook.com/people/Ecurie-des-deux-coeurs/100057189111056/	06.03.70.78.71 06.72.34.46.15 formationecurie2coeurs@outlook.com

CONTACT CFA REGIONAL

CFA Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier CS 21001 69304 Lyon cedex 07

Tel : **06.29.96.06.06**

cfa.ara@cre.ffe.com

Numéro UAI : 0 0114 60 Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101 auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'Etat.